NOTE CLOISONS INTÉRIEURES

LES CLOISONS STANDARDS INTÉRIEURES DE TYPE C-01 QUI SONT ASSEMBLÉES AVEC DU GYPSE 1/2" RÉGULIER DOIVENT ÊTRE ASSEMBLÉES APRÈS AVOIR POSER LE GYPSE AU PLAFOND. SI ELLES SONT ASSEMBLÉES ET INSTALLÉES AVANT LA POSE DU GYPSE DU PLAFOND, LE GYPSE DES CLOISONS DEVRA ÊTRE DU GYPSE 5/8" TYPE X

NOTE CHAPE DE BÉTON

PRÉVOIR SUPPORTS TEMPORAIRES LORS DE LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON POUR CHAQUE ÉTAGE. COULER UN ÉTAGE À LA FOIS EN S'ASSURANT QUE LA CURE DU BÉTON SOIT COMPLÉTÉE AVANT LA PROCHAINE COULÉE.

NOTES SUR CLOISONS/MURS

- SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE, LES CLOISONS À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS SONT DE TYPE: (VOIR PAGE A500) C-01
- SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE, LES MURS DE FONDATIONS EXTÉRIEURS DU BÂTIMENT SONT DE TYPE: (VOIR PAGE A500) F-01
- SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE, LES MURS DE MAÇONNERIE EXTÉRIEURS DU BÂTIMENT SONT DE TYPE: (VOIR PAGE A500) W-01
- SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE, LES MURS DE REVÊTEMENT LÉGER EXTÉRIEURS DU BÂTIMENT SONT DE TYPE: (VOIR PAGE A500) W-04

NOTES SUR LA STRUCTURE

TOUS LES POTEAUX D'ACIER SERONT CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

TOUS LES POTEAUX DE BOIS SERONT CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE OU PAR L'INGÉNIEUR DU FABRICANT DE FERMES , POUTRES L.V.L. ET POUTRELLES DE PLANCHER.

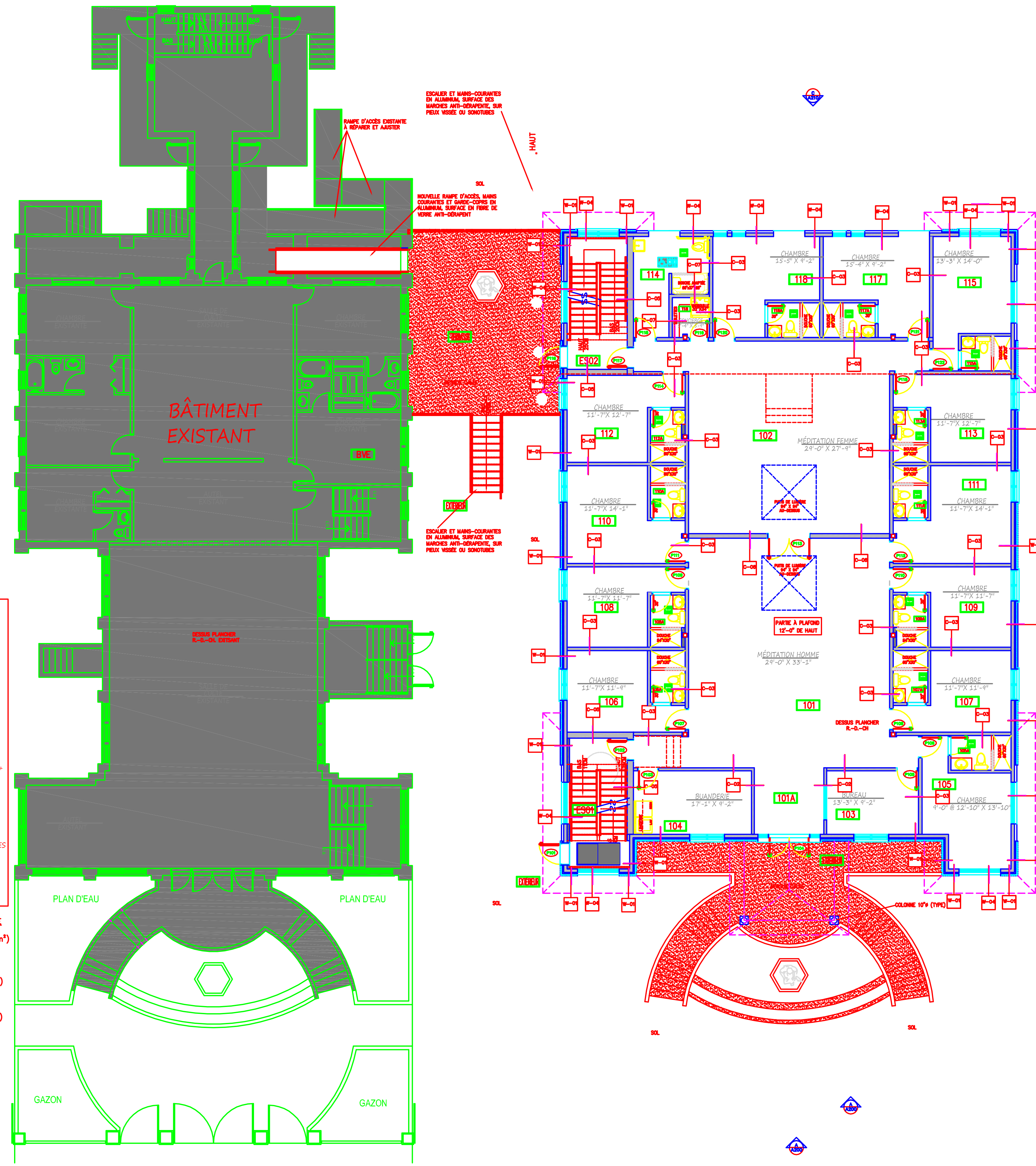

PAGODE QUAN-ÂM
PROJET D'AGRANDISSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES PRÉVUES DANS L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS (EXISTANTS ET NOUVEAU INCLUS) EST DE 150 PERSONNES.

NOMBRE DE WC REQUIS: 6 FEMMES ET 3 HOMMES,

NOUS AVONS:
- 3 WC FEMMES SEULEMENT
- 1 WC ET 3 URINOIRES HOMMES SEULEMENT
- 1 WC POUR HANDICAPÉ, MIXTES
- 13 WC DANS SALLES DE BAIN DES CHAMBRES, MIXTES
- 1 WC MIXTE À L'ÉTAGE
+
- 4 WC MIXTES AU REZ-DE-CHAUSSÉ DU BÂTIMENT EXISTANT
- 3 WC DANS SALLE DE BAIN AU SOUS-SOL DU BÂTIMENT EXSTANT +
- 2 WC MIXTES DANS 2 SALLES DE BAIN AU SOUS-SOL EXISTANT.

POUR UN TOTAL DE:
3 WC FEMMES
1 WC HOMMES
3 URINOIRES HOMMES
1 WC HANDICAPÉ MIXTE
20 WC MIXTES DANS LES 2 BÂTIMENTS
3 WC POUVANT ÊTRE HOMMES, FEMMES OU MIXTES

ARTICLE 3.4.2.5.2)f), DISTANCE DE PARCOURS POUR ATTEINDRE UNE ISSUE EST DE 30m MAXUMUM

BÂTIMENT EXISTANT: REZ-DE-CHAUSSÉE
SUPERFICIE: 5919.8pi² (549.97m²)
AIRE DE PLANCHER: 4122.69pi² (383.01m²)

BÂTIMENT EXISTANT: ÉTAGE #2
SUPERFICIE: 359.82pi² (33.42m²)
AIRE DE PLANCHER: 222.46pi² (20.67m²)

BÂTIMENT EXISTANT: ÉTAGE #3
SUPERFICIE: 359.82pi² (33.42m²)
AIRE DE PLANCHER: 222.46pi² (20.67m²)

BÂTIMENT EXISTANT: ÉTAGE #4
SUPERFICIE: 359.82pi² (33.42m²)
AIRE DE PLANCHER: 222.46pi² (20.67m²)

NOUVEAU BÂTIMENT: REZ-DE-CHAUSSÉE
SUPERFICIE: 5917.89pi² (549.79m²)
AIRE DE PLANCHER: 5250.3pi² (487.77m²)

ORIENTATION DU BÂTIMENT

LÉGENDE
- NOUVEAU MUR DE MAÇONNERIE
- NOUVEAU MUR D'OSSATURE
- NOUVEAU MUR/ NOUVELLE CLOISON
- MUR/CLOISON EXISTANT, À CONSERVER
- MUR DE MAÇONNERIE EXISTANT À CONSERVER

LES STATUES QUI SONT PRÉSENTÉS AUX PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT, LE CHOIX FINAL ET LES DIMENSIONS DE CES STATUS SONT AU CHOIX DU CLIENT.